



DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Sociétés et Humanités
Université Paris Cité

Colloque

Cybersécurité en matière bancaire

Le règlement DORA et ses enjeux

Jeudi 16 mai 2024
de 17h00 à 19h00

en **présentiel**

Université Paris Cité - Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
10 avenue Pierre Larousse - 92240 Malakoff
Salle Jean-Pierre Machelon (1^{er} étage)

Organisation scientifique

- **Camille Maréchal**, Directrice du Master Droit général des activités numériques
- **Pauline Pailler**, Codirectrice du Master Droit et gestion bancaire de patrimoine

PROGRAMME

17h00 - 19h00

Le règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique, dit règlement DORA, a pour objet d'améliorer la résilience du secteur financier face aux risques numériques et cyber afin de garantir la stabilité financière et l'intégrité du marché à l'ère numérique. Son entrée en application, prévue le 17 janvier 2025, soulève des questions spécifiques de mise en œuvre dans le secteur bancaire soumises, dans le cadre du colloque annuel des Masters Droit et gestion bancaire de patrimoine et Droit général des activités numériques de l'Université Paris Cité, aux regards croisés des meilleurs spécialistes du droit bancaire et financier et de la cybersécurité.

17h00 - Accueil des directrices de Master

17h15 - PROPOS INTRODUCTIFS

Thierry Bonneau, Professeur à l'université Panthéon-Assas

17h30 - LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Emmanuel Jouffin, Responsable Référentiel SSI, Direction Cyber Sécurité, La Banque Postale

18h - LES DÉFIS OPÉRATIONNELS

Anthony Sitbon, Directeur du département cybersécurité, Cabinet Bensoussan

18h30 - LA POSITION DU RÉGULATEUR

Bruno Buresi, Direction des contrôles, Autorité des marchés financiers

19h-20h - Discussion suivie d'un cocktail

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

INSCRIPTION

Inscription gratuite mais obligatoire

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

CONTACT

Institut Droit et Santé
ids.deg@u-paris.fr

Centre de droit des affaires et de gestion
cedag.deg@u-paris.fr